

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 avril 2019

Rappel ordre du jour :

- VOTE DES 3 TAXES
- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019
- QUESTIONS DIVERSES

PRESENTS : BASSET Catherine, CROZIER David, LAFOND Max, VERNET Sébastien, REYNAUD Daniel, CHAPUS Bernard, MARCON Denis

ABSENTS EXCUSÉS : ROMESTANT Philippe

Mr le Maire ouvre la séance à 20h00

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil est approuvé à l'unanimité des membres présents, ceux-ci signent la feuille d'émargement.

OBJET : VOTE DES 3 TAXES 2019

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu la loi N°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu la loi des finances,

Vu l'état n°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des trois taxes directes locales, Ayant entendu l'exposé du Maire,

Après avis favorable de la Commission Finance,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

Article 1

De fixer les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit :

	TAUX N-1	TAUX N	PRODUIT N
Taxe Habitation	6.59	6.59	26518
Foncier Bati	10.59	10.59	26623
Foncier Non Bati	70.16	70.16	9121
TOTAL			62262

Article 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le projet de BP 2019 afférent au budget communal s'établit en dépenses et en recettes à 715 081.48€ répartis pour 323 207.55€ pour l'investissement et pour 391 873.93€ pour le fonctionnement.

	Dépenses	Recettes
Investissement	323207.55	323207.55
Fonctionnement	391873.93	391873.93
Total	715081.48	715081.48

Ceci exposé, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité **VOTE** le budget primitif 2019 afférent au budget communal.

Les subventions aux associations pour 2019 restent inchangées.

QUESTIONS DIVERSES

Voirie :

L'estimation demandée pour les travaux de voirie communale s'élève à environ 90000€ TTC.
Une consultation des entreprises sera lancée par la Mairie.

Expertise salle des fêtes et mairie :

Les différentes investigations se poursuivent.
L'expert désigné par le tribunal a fixé une nouvelle réunion au mois de mai.

Illuminations de Noël :

Certains élus ont émis le souhait de voir le village illuminé pour les fêtes de fin d'année.
Des rendez vous ont été pris courant avril afin de rencontrer les différents prestataires et étudier la faisabilité du projet.

Espaces verts :

Suite à l'arrêt d'activité de M.ROBERT, l'entreprise « ambiance jardins » d'Alissas a été choisie pour l'entretien des espaces verts communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

Le Maire
Max LAFOND

